PAYSAGE

CAUE Var | Conseil aux collectivités

83 Var c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FRANCE RELANCE VERTE

FICHE-SYNTHÈSE | MISSION DE CONSEIL ET D'AIDE À LA DÉCISION

Désimperméabilisation et végétalisation de la cour du groupe scolaire René Char dans l'esprit d'une « cour-jardin »

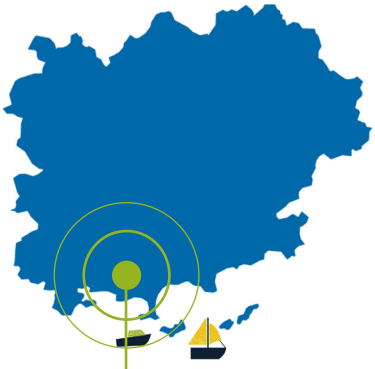


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DU VAR - LE LUC-EN-PROVENCE

26 Place Vincent Raspail 83000 - Toulon | 04 94 22 65 75 | contact@cauevar.fr | www.cauevar.fr

FICHE-SYNTHÈSE | MISSION DE CONSEIL ET DE SENSIBILISATION

Désimperméabilisation et la végétalisation de la cour du groupe scolaire René Char dans l'esprit d'une « cour-jardin »



Commune :
Le-Luc-en-Provence
Territoire :
Communauté de communes Coeur du Var
Année : 2024
Ref : PE6-MUC-23-1052

OBJET DE LA QUESTION POSÉE

La commune du Luc-en-Provence souhaite s'engager dans une politique de désimperméabilisation et de végétalisation des sols de l'école René Char.
La collectivité a sollicité l'accompagnement du CAUE Var pour une intervention hybride, entre ateliers de sensibilisation et aide à la décision technique, sur le site global du groupe scolaire.

MISSION DU CAUE VAR

La mission du CAUE Var a consisté en l'organisation et l'animation d'ateliers de concertation et de sensibilisation auprès de tous les publics : élèves (maternelles et primaires), gestionnaires, services techniques, parents d'élèves, corps enseignant, etc.
L'ensemble de ces temps de rencontre et de partage ont nourri le diagnostic paysager, en incluant des réflexions sur les besoins et les possibles évolutions.
Le CAUE Var a ensuite élaboré un dossier de conseil et d'aide à la décision avec des préconisations claires pour la suite du projet vers sa phase opérationnelle.



Atelier 'enfants' en automne 2023



Atelier 'adultes' en automne 2023

POUR RÉSUMER

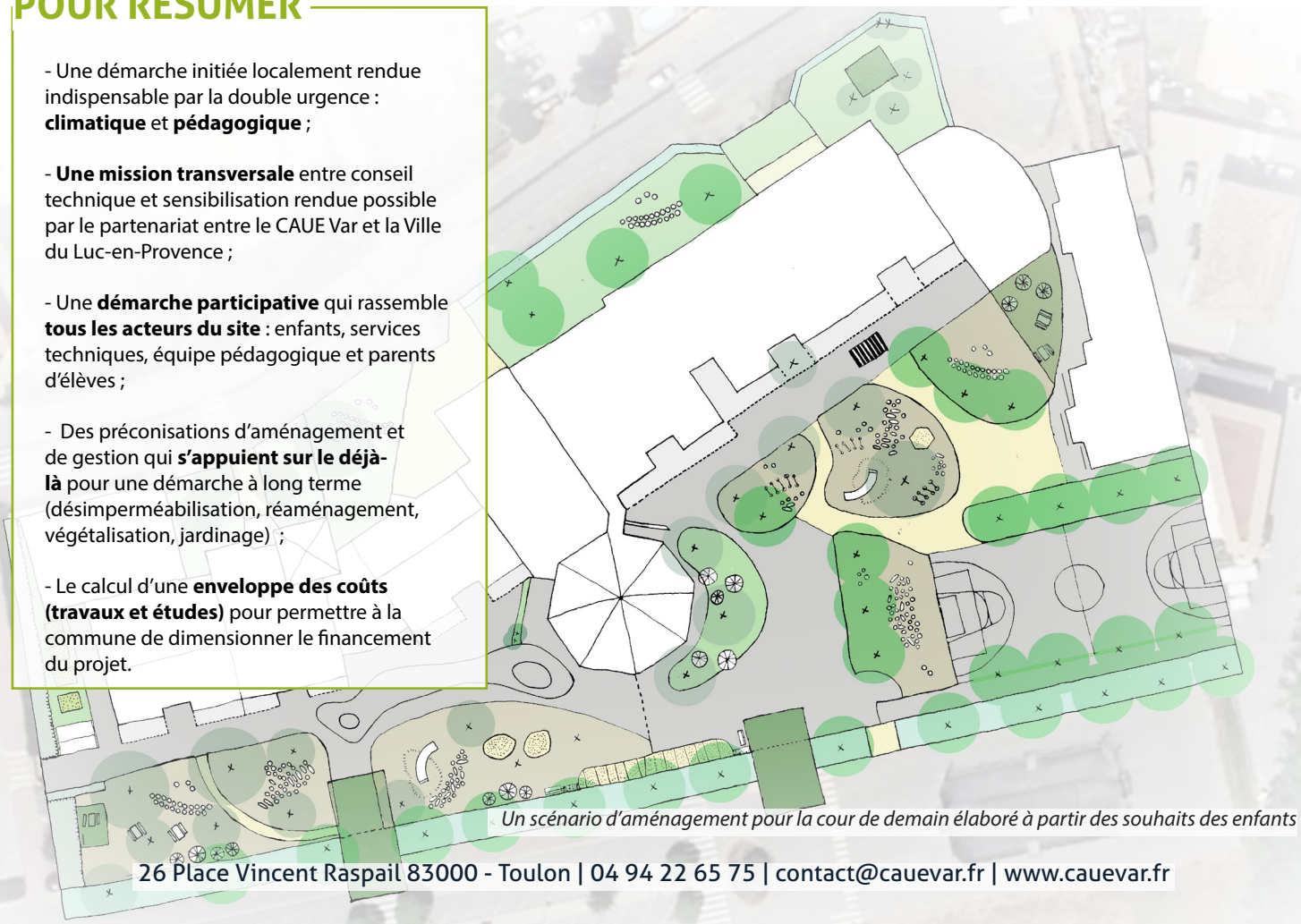
- Une démarche initiée localement rendue indispensable par la double urgence : **climatique** et **pédagogique** ;

- **Une mission transversale** entre conseil technique et sensibilisation rendue possible par le partenariat entre le CAUE Var et la Ville du Luc-en-Provence ;

- Une **démarche participative** qui rassemble **tous les acteurs du site** : enfants, services techniques, équipe pédagogique et parents d'élèves ;

- Des préconisations d'aménagement et de gestion qui **s'appuient sur le déjà-là** pour une démarche à long terme (désimperméabilisation, réaménagement, végétalisation, jardinage) ;

- Le calcul d'une **enveloppe des coûts (travaux et études)** pour permettre à la commune de dimensionner le financement du projet.



Un scénario d'aménagement pour la cour de demain élaboré à partir des souhaits des enfants